

# De l'apothicaire au pharmacien : les premières officines de Bulle

Autor(en): **Bosson, Alain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers du Musée gruérien**

Band (Jahr): **12 (2019)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1048004>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Né en 1967, **Alain Bosson**, de Riaz, est docteur en histoire moderne de l'Université de Fribourg. Il compte parmi ses domaines de recherche l'histoire de la médecine et de la santé publique. Il enseigne l'histoire au Collège de Gambach.

## De l'apothicaire au pharmacien

# Les premières officines de Bulle

*La deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> marquent de profonds changements dans l'histoire de la pharmacie. Les progrès scientifiques d'un côté et le contrôle de plus en plus important exercé sur tous les aspects de la profession par l'État remplacent petit à petit les anciens apothicaires par de nouveaux professionnels de la santé, les pharmaciens, qui verront leur formation s'étoffer substantiellement dans la deuxième moitié du siècle. C'est durant cette période de bouleversements que les premières pharmacies ouvrent leurs portes à Bulle. Qui étaient donc les pionniers de la pharmacie en Gruyère ? Coup de projecteur sur les quatre premiers pharmaciens bullois.*

Très longtemps, les seules pharmacies établies de manière permanente dans le canton se trouvaient en ville de Fribourg. Le plus ancien apothicaire attesté à Fribourg est, à notre connaissance, un dénommé Jaquinus de Asti, que l'on trouve mentionné en avril 1309 dans les archives de l'Hôpital. Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, la capitale fribourgeoise renferme dans ses murs, de manière variable, entre deux et quatre pharmacies. Les mentions de la présence d'apothicaires dans les autres localités du canton sont excessivement rares avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour se procurer les médicaments et les autres produits usuels que l'on trouvait dans une pharmacie (par exemple la cire, les cordages, les cosmétiques, le savon, l'huile, ainsi qu'une foule d'autres denrées alimentaires), les habitants des localités dépourvues d'officine attendaient les foires avec le passage d'empiriques vendant des remèdes ou alors s'adressaient directement au médecin qui préparait souvent lui-même les remèdes qu'il prescrivait. On pouvait également trouver bon nombre de produits chez l'épicier.

Mais rendons-nous à Bulle, en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment de la fondation d'une pharmacie qui a encore pignon sur rue aujourd'hui.

## Henri Duvillard fonde en 1795 la future Pharmacie du Serpent

Bourgeois de Bulle, Henri Duvillard (1776-1811) est un tout jeune homme de 19 ans lorsqu'il demande en 1795 l'autorisation d'ouvrir une pharmacie à Bulle, ce qui lui est accordé. Également chirurgien, c'est-à-dire pratiquant de petites opérations médicales, le jeune homme est associé au mari de sa sœur Marianne, un Alsacien du nom de François-Joseph Goetz (1782-1814), avec lequel il exploite la pharmacie bulloise jusqu'en 1803, avant que ce dernier ne tente sa chance en solo du côté de la rue de Lausanne à Fribourg. La même année, le 8 décembre, Duvillard, désormais seul aux commandes, reçoit l'autorisation de construire un nouvel édifice pour sa pharmacie située à l'adresse actuelle de la Grand-Rue 3, la future *Pharmacie du Serpent*. Touché par l'incendie de Bulle de 1805, l'édifice est aussitôt reconstruit<sup>1</sup>, et en date du 22 mars 1806, le Conseil communal de Bulle communique au Conseil de santé un rapport très favorable suite à la visite de la pharmacie<sup>2</sup>.



La Grand-Rue de Bulle vers 1900.  
À gauche, la Pharmacie du Serpent,  
fondée en 1795 par Henri Duvillard.  
Carte postale de Ch. Morel.  
Collection privée. © Charles Morel  
Musée gruérien

La formation de pharmacien consistait, à ce moment-là, en un apprentissage de plusieurs années, généralement trois ans accompagnés de stages dans une autre officine. En bon maître pharmacien, Duvillard a vraisemblablement formé Joseph Clément (1785-1829). Clément travaillait chez Duvillard en 1811, puis pour le compte de l'autre pharmacie de Bulle, celle qui appartenait à la famille Corboz. Clément

<sup>1</sup> Buchs, Denis (dir.): *L'incendie de Bulle en 1805. Ville détruite, ville reconstruite*. Bulle, Musée Gruérien, 2005, pp. 49, 86, 87 et 124.

<sup>2</sup> AEF, DS I a 1, p. 48.

y est attesté en 1813 comme gérant, avant de partir s'établir à Romont et d'y ouvrir une des premières pharmacies de la Glâne.

Lorsque Henri Duvillard décède prématurément le 3 décembre 1811, seulement âgé de 35 ans, l'autre pharmacie de Bulle, «à l'enseigne de l'Aigle», est propriété d'un jeune homme de 19 ans à peine, Gaspard Corboz (1792-1856), qui en a vraisemblablement hérité, mais qui rencontre des problèmes à valider sa formation et à obtenir l'indispensable patente. Le 18 janvier 1813, le Petit Conseil du canton de Fribourg l'invite à se mettre en règle en se soumettant aux examens devant le Conseil de santé: «Le Sieur Corboz, fils, de La Tour, qui avait obtenu la permission d'établir une seconde pharmacie à Bulle, la fait exploiter par Mr Clément, de Romont. Le Petit Conseil intime à l'un et à l'autre de passer l'examen devant le Conseil de santé<sup>3</sup>.» En 1817, Corboz jette l'éponge et cède sa pharmacie à un dénommé Currat.



Portrait de François Currat.  
Musée gruérien MG-20178

### François Currat (1791–1842), de la pharmacie à la syndication de Bulle

Comme pour la plupart des pharmaciens fribourgeois de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, nous ne savons que très peu de choses sur François Currat. Où a-t-il été formé? Currat est déjà relativement âgé lorsqu'il informe le public, dans la *Feuille d'avis de la ville et canton de Fribourg* du 3 janvier 1817<sup>4</sup>, du début de ses activités à Bulle: «François Currat, pharmacien patenté de la ville de Bulle, avise le public qu'il vient de faire l'acquisition de la pharmacie que possédait la famille Corboz sous l'enseigne de l'Aigle». François Currat exploite son établissement pendant une quinzaine d'années, avant d'accéder, en 1832, à la syndication de la ville de Bulle. La mort viendra le cueillir dans l'exercice de ses fonctions en 1842.

### Un Bullois oublié, François Ardieu

Presque contemporain de Currat, un jeune homme remarquable, issu d'une vieille famille bulloise aujourd'hui éteinte, mérite une mention spéciale. François Ardieu (1787-1824) effectue dans un premier temps la formation complète de pharmacien avant de se consacrer aux études de médecine! À seize ans, le jeune homme est apprenti pharmacien auprès de l'ancien associé de Duvillard, François-Joseph Goetz à Fribourg, et il effectuera cette première

<sup>3</sup> AEF, Manual du Petit Conseil N° 366, 1813, p. 27.

<sup>4</sup> *Feuille d'avis de la ville et canton de Fribourg*, 3 janvier 1817, p. 3.

formation de 1803 à 1806. Dans le certificat qu'il lui remet en date du 6 octobre 1806, Goetz indique qu'Ardieu s'est « distingué par son application à l'étude, par son assiduité au travail, par sa probité, par ses mœurs, par la régularité de sa conduite et par toutes les qualités qui rendent un jeune homme recommandable<sup>5</sup> ». Ardieu réussit son examen de pharmacie devant le Conseil de santé le 14 octobre 1806 ; le rapport indique qu'Ardieu ira ensuite « se perfectionner dans l'Université de Berlin<sup>6</sup> ». Dans le recensement des habitants de Bulle, en date du 26 mars 1811, il est mentionné absent, à Strasbourg, en qualité de « médecin »<sup>7</sup> ; il termine à ce moment-là ses études de médecine dans la Faculté de Strasbourg, études qu'il couronne par la thèse de doctorat, soutenue le 22 février 1812 et intitulée *Considérations anatomiques et physiologiques sur la ligne médiane qui divise le corps humain en deux moitiés symétriques*. De retour dans le canton, il obtient la patente fribourgeoise pour l'exercice de la médecine le 20 juillet 1812, mais ne semble pas avoir exercé dans le canton avant 1816. Cette année-là il insère une annonce dans la *Feuille d'avis de Fribourg* indiquant qu'il vient de déménager à la Grand-Rue 168, après avoir été « médecin en chef des mines d'Indria [sic] en Carniole », actuellement en Slovénie. À quel moment quitte-t-il définitivement sa patrie fribourgeoise et la Suisse ? En 1818, il est mentionné à Bulle. Établi par la suite à Uman (autrefois en Pologne, aujourd'hui en Ukraine), il y décède en 1824. Une nécrologie insérée neuf ans plus tard dans le *Journal du canton de Fribourg*, sans aucun doute de la plume du Dr Berchtold, nous apprend ce qui suit : « Comme nous nous trouvions dans la même ville que M. Ardieu, nous avons eu la triste consolation de lui rendre les derniers devoirs. Il était le bienfaiteur des pauvres, il a eu aussi toutes les consolations de l'Église. Les Juifs même avant et après son enterrement ordonnèrent dans leur synagogue des prières extraordinaires. Pleins des souvenirs et des regrets que nous laissait la perte de notre malheureux compatriote, et désirant jeter sur sa tombe étrangère quelques fleurs, nous avons composé une épitaphe latine que les mots de patrie libre n'ont pas permis en Pologne de graver sur la pierre sépulcrale<sup>8</sup>. »

<sup>5</sup> AEF, RN 1057, p. 104.

<sup>6</sup> AEF, DS Ia 1, 1804-1808, p. 55.

<sup>7</sup> AEF, DI IIa 6, Recensement de 1811, Bulle, f. 19.

<sup>8</sup> *Journal du canton de Fribourg*, 8 février 1833, p. 49.